

Les médecins, imbus en pathogénie des idées du *panparasitisme*, n'hésitent pas à croire que l'hydrargyrisme préserve de certaines maladies que l'on rattache à des germes de parasites. Cette affirmation a été produite pour le choléra ; mais, par malheur, des salles de syphilitiques n'ont joui, pendant les épidémies cholériques, d'aucune immunité particulière, et il faut considérer cet antagonisme supposé comme une simple vue de l'esprit.

La thérapeutique utilise très-souvent le mercure comme parasiticide : pour combattre la phthiriasse ; pour détruire les pédiculi de la tête ou du corps et les acarus des parties génitales ; pour combattre les dermatophytes de la teigne favéuse et de l'herpès tonsurans ; pour tuer les oxyures vermiculaires ; pour remédier au prurit de la vulve et à celui de l'anus, qui ne sont vraisemblablement que des démangeaisons symptomatiques d'épizoaies, lesquels n'ont pas encore été mis en évidence.

On est allé plus loin : on a prétendu, élargissant le champ des maladies parasitaires, que la fièvre typhoïde et le choléra tenaient au développement et à la pullulation dans l'organisme de germes de mucédinées et d'infusoires. La théorie de la nature parasitique des virus est une conception brillante mais encore aventureuse ; il ne faut pas la perdre de vue, mais il serait plus que prématuré d'en faire, quant à présent, le point de départ d'indications thérapeutiques et de donner, comme on commence à le faire, des mercuriaux partout où l'on suppose qu'une maladie pourrait bien reposer sur un fait de parasitisme.

§ 2. — Arsenicaux

L'arsenic étant peut-être, de tous les poisons, le plus général, il n'y a pas lieu d'être surpris que tous les parasites animaux en ressentent les effets ; son action sur les parasites végétaux est probable, mais n'est pas suffisamment démontrée. Mais l'action dangereuse de ce poison limite son intervention, comme parasiticide, au seul emploi extérieur. On a bien recommandé contre le tœnia l'emploi de 1 à 5 centigr. d'acide arsénieux donnés en plusieurs doses dans la journée, la dernière dose étant suivie de l'administration d'un drastique (Trousseau et Pidoux, *Traité de thérap. et de mat. méd.*, 1862, t. II., p. 821) ; mais ce moyen, agressif pour le tube digestif, ne serait licite, à mon avis, que si la série des tœnicides inoffensifs avait été épuisée sans résultat.

J'en dirai autant des lavements d'acide arsénieux contre les oxyures. Préparés avec 1 à 5 centigr. d'acide arsénieux, ces la-

vements ne seraient de mise que si, ce qui ne doit jamais arriver, on se trouvait désarmé en présence de ces parasites.

§ 3. — Préparations d'étain

Certaines préparations à base d'étain ont été considérées comme vermicides, et je signale cette application parce qu'il est souvent nécessaire, dans les maladies vermineuses, d'avoir à sa disposition des moyens nombreux pour les faire succéder les uns aux autres.

Deux préparations peuvent servir à cet usage : 1^o la *limaille d'étain* pur, préparée à la lime ou par le battage de feuilles minces de ce métal avec du sucre (1) ; 2^o le *stanno-antimoniade de potasse*, remède connu dans les anciennes pharmacopées sous le nom d'*antihectique de Poterius*, et auquel Alibert accordait d'énergiques propriétés vermicides (2). Les préparations d'étain, comme vermifuges, sont tombées en désuétude.

§ 4. — Sulfureux

Les sulfureux exercent sur les animaux et les végétaux inférieurs une action toxique, qui a été reconnue de tout temps et qui est devenue le point de départ d'une foule d'applications thérapeutiques de ce groupe de médicaments. Disons, au reste, que ces applications, à titre de parasitocides, ont devancé, en grande majorité, la démonstration du rôle que jouaient les parasites dans les maladies auxquelles on opposait le soufre, et que la science est venue plus tard interpréter et théoriser les faits recueillis par un empirisme heureux.

Le soufre, en lui-même, ne paraît pas toxique pour les para-

(1) 967. L'électuaire d'étain a la formule suivante :

℞ Poudre d'étain..... 4 grammes.
Miel blanc..... 40 —

On donne aux enfants atteints de lombrics 1 à 3 cuillerées à café par jour de cet électuaire pendant plusieurs jours, et aux adultes 1 à 3 cuillerées à bouche.

L'électuaire de Rudolphi associe à la limaille d'étain la racine de fougère, le jalap, le sulfate de potasse et le semen-contra. Dose, une cuillerée à café de cet électuaire, toutes les deux heures, contre le tœnia, jusqu'au moment où, le malade éprouvant quelques mouvements intestinaux, on emploie un purgatif drastique.

(2) 968. L'antihectique de Poterius se préparait en faisant réagir les oxydes d'antimoine et d'étain sur le nitre en déflagration ; on en donnait de 30 centigr. à 1 gram. 20 centigr.

sites; mais il le devient en se transformant en acide sulfhydrique, poison très-subtil et très-général. L'odeur du soufre ne semble être qu'un commencement de production de ce gaz au contact du soufre et de l'air humide. Les pommades de soufre, employées dans le traitement des maladies parasitaires de la peau, sont des réservoirs d'hydrogène sulfuré, desquels ce gaz se dégage lentement; et de là l'activité plus grande des sulfures alcalins, qui, sous les moindres influences (contact de l'acide carbonique de l'air, action de la sueur acide), se décomposent et fournissent en abondance de l'hydrogène sulfuré. Le soufre donné à l'intérieur n'agit que par le même mécanisme; la muqueuse respiratoire, voie principale d'élimination pour ce corps, le chasse à l'état d'hydrogène sulfuré, comme l'a démontré Cl. Bernard; et de là vient, ainsi que je l'ai déjà indiqué, l'utilité de cet agent dans les affections pulmonaires chroniques, l'acide sulfhydrique, au moment de son élimination, agissant sur les éléments intimes de la muqueuse aérienne.

Le soufre, pris à l'intérieur, était considéré jadis comme un vermifuge éprouvé; la formation d'hydrogène sulfuré dans le tube digestif expliquait cette propriété. Avant la découverte du sarcopte de la gale, on traitait les psoriques par l'emploi du soufre à l'intérieur avec accompagnement de tisane de patience (quelle épigramme dans ce mot!), et on les guérissait avec une désespérante lenteur, il est vrai, mais en fait on arrivait, je l'ai constaté dans ma jeunesse, à les guérir. On était convaincu que le soufre agissait en combattant la diathèse, le vice *psorique*; il s'éliminait simplement par la peau sous forme d'hydrogène sulfuré, et ce gaz, rencontrant les acarus dans leurs sillons, exerçait sur eux une action toxique. C'est ainsi que les progrès de la science vraie s'attachent bien moins à nier des faits observés anciennement, et souvent avec une candeur que nous avons trop désapprise, qu'à leur donner une interprétation.

Le rôle joué en agriculture par le soufre sur les divers parasites des plantes utiles, tels que l'*oïdium Tuckeri*, qui a menacé nos vignobles d'une ruine véritable, mais dont le soufrage s'est rendu maître; le *blanc*, autre oïdium du genre Érysiphe, et qui infeste nos vergers, etc., ne doit pas passer inaperçu pour le médecin. Ces parasites ont trouvé dans le soufre un remède héroïque et dont l'agriculture a tiré un excellent parti. Le corps de l'homme est aussi la proie de parasites végétaux, tels que les *microsporon Audouini*, *microsporon mentagrophytes*, le *microsporon furfur*, etc., qui déterminent dans les tissus où ils se fixent et où ils végètent des actes de réaction vitale (inflammation, congestion, hypersécrétion), d'où résultent des maladies

dont la guérison est subordonnée à la destruction de ces parasites. On peut dire que l'emploi, comme parasiticide, des préparations mercurielles a trop fait oublier le parti que l'on peut tirer du soufre pour combattre les dermatophytes.

Le soufre règne, au contraire, sans rivaux dans la thérapeutique des maladies chroniques de la peau entretenues par des parasites animaux, et c'est là le triomphe de son action.

Je dois dire, à ce sujet, que nous ne connaissons encore que l'avant-garde (qu'on me permette ce mot) des acariens qui s'abattent et vivent sur notre peau. Je suis convaincu que la plupart des maladies prurigineuses, à démangeaisons tenaces et paroxystiques, sont dues à des acariens, à trouver et à décrire. Le prurit vulvaire, le *prurigo podicis* et divers prurits compliquant les formes chroniques les plus diverses des maladies de la peau, sont vraisemblablement entretenus par des parasites que le microscope trouvera et distinguera plus tard. Et je me fonde sur des faits d'expérience qui me montrent que ces prurits guérissent par les parasitocides, surtout par les mercuriaux employés localement, et résistent aux autres moyens. Devergie a insisté sur l'utilité du soufre, même pris à l'intérieur, contre les affections prurigineuses. (Voy. *Annuaire thérap. de Bouchardat* pour 1846.) Le *prurigo sans papules* d'Alibert, le lichen chronique disséminé, lui semblent particulièrement justiciables de ce moyen. J'ai pris, pour mon compte, l'habitude de tâter toutes les maladies chroniques de la peau dans lesquelles domine un prurit intense, tenace et revenant à certaines heures, surtout le soir, par les parasitocides, et je m'en trouve bien.

Mais c'est surtout contre la gale que le soufre déploie une efficacité admirable, et l'on peut considérer la substitution du traitement extemporané de cette pénible, dégoûtante et commune affection, aux pratiques anciennes, si longues et si incertaines, comme l'un des progrès les plus sensibles qu'ait réalisés la thérapeutique contemporaine.

Il y a trente ans environ que le traitement rapide de la gale par les sulfureux a été inauguré à l'hôpital Saint-Louis par Bazin, puis expérimenté sur une large échelle par Hardy. Il a fait rapidement sa voie dans la pratique personnelle de chaque médecin, et il n'est plus permis aujourd'hui d'en employer d'autres. Sans doute, la méthode qui repose sur la destruction rapide et complète des sarcoptes n'implique pas nécessairement l'emploi des sulfureux. Tous les parasitocides peuvent remplacer ceux-ci; mais, la méthode classique de l'hôpital Saint-Louis atteignant très-bien le but, je décrirai seulement celle-ci avec les modifications successives que l'expérience y a introduites. La pra-

tique a sanctionné l'excellence de cette méthode, à l'appui de laquelle Hardy, dans une communication faite à l'Académie de médecine en 1868, invoquait, sur 37,129 cas recueillis en onze ans, un résultat de 69 guérisons sur 70 malades.

Ce traitement consiste : 1° à frictionner rudement toute la surface du corps, sauf la tête, avec du savon noir pendant une demi-heure; 2° à donner un bain tiède d'une heure pour ramollir, gonfler l'épiderme et entr'ouvrir les sillons dans lesquels les acarus sont logés; 3° à faire faire une friction rude et générale avec une pommade sulfureuse, le plus habituellement avec la pommade d'Helmerich (4).

Hardy recommande de faire sur la peau, préalablement ramollie et nettoyée par un bain, deux frictions, une le soir, l'autre le lendemain matin : le soir, le malade prend un bain, et la guérison est le plus habituellement complète. (*Gaz. des hôpitaux*, 1868.)

(4) 969. La pommade d'Helmerich a pour formule :

℞ Fleur de soufre.....	20 gram.
Carbonate de potasse.....	10 —
Axonge.....	30 —

Si l'on veut en mitiger l'activité, ce qui ne doit se faire que pour les enfants ou les sujets dont la peau est très-irritée et recouverte de diverses éruptions plus ou moins aiguës, on augmente du quart ou de moitié la quantité d'axonge, les proportions des autres éléments restant les mêmes.

Hardy a proposé de remplacer la pommade d'Helmerich par celle-ci, qui est moins irritante :

℞ Soufre sublimé.....	2 gram.
Sous-carbonate de potasse.....	1 —
Axonge.....	12 —

Bourguignon a préparé une pommade d'Helmerich à base de glycérine, mais en y ajoutant de la gomme adraganthe, pour lui donner de l'onctuosité, et des essences diverses pour masquer son odeur. (Demarquay, *de la Glycérine, de ses applications à la chirurgie et à la médecine*, 3^e édit., 1867, p. 165.) Les essences ont ici un autre rôle, à mon avis : elles exercent sur les sarcoptes l'action toxique qui leur est propre. La formule de cette pommade me paraissant très-correcte, je la reproduis ici :

℞ Glycérine.....	200 gram.
Gomme adraganthe.....	1 —
Sous-carbonate de potasse.....	50 —
Soufre bien broyé.....	100 —
Essences de lavande, de menthe, de girofle, de cannelle.....	} à à 1 —

La difficulté du traitement de la gale réside donc uniquement aujourd'hui dans son diagnostic. Bourguignon, s'appuyant sur des recherches entomologiques très-intéressantes, a démontré que la présence des sillons, considérée comme le signalement local de la gale, est subordonnée à certaines conditions; qu'on ne trouve pas ces sillons si la peau n'est hantée que par quelques acarus mâles ou par une ou plusieurs femelles non fécondées, et qu'il ne faut pas attacher à ce fait plus d'importance qu'il n'en mérite.

Ces moyens suffisant, je ne fais que signaler les autres préparations sulfureuses qui peuvent être employées contre la gale : 1° pommade de Pihorel (1); 2° pommade de Bielt (2), qui peut servir dans le traitement de la gale des petits enfants; 3° pommade de Lugol (3). Les bains sulfureux peuvent enfin être utilisés dans le traitement de la gale, mais à titre accessoire et comme moyen de consolider la guérison après le traitement de l'hôpital Saint-Louis (4).

Le sulfure de carbone, dont les propriétés parasitocides ont été récemment invoquées contre le phylloxera, et les sulfocarbonates employés dans le même but, seraient sans doute aussi des parasitocides utiles. Le chlorure de soufre a été associé au sulfure de carbone par Dussard et Pillon. (*Union médicale*, septembre 1855.) Sur 16 malades traités par ce moyen, aucun n'a eu de récidives (5).

Je ne poursuis pas plus loin cet inventaire des sulfureux pa-

(1) 970. La pommade de Pihorel se prépare extemporanément avec un paquet de 2 gram. de sulfure de chaux délayé dans un peu d'huile d'olives.

(2) 971. C'est la pommade simple, au soufre. Elle contient 1 partie de fleur de soufre et 5 d'axonge.

(3) 972. La pommade de Lugol se compose de 1 partie de soufre, 1 partie de savon blanc, 3 d'eau.

(4) 973. On peut recourir aux baigns de Barèges artificiels, dont voici la formule d'après le Codex :

℞ Monosulfure de sodium cristallisé.....	60 gram.
Chlorure de sodium sec.....	60 —
Carbonate de soude desséché.....	30 —

On mêle et on renferme dans un flacon. Cette dose sert pour un bain.

(5) 974. Dussard et Pillon emploient une dissolution de 12 gram. de chlorure de soufre dans 100 gram. de sulfure de carbone. On badigeonne le corps, principalement les points suspects, avec un pinceau de blaireau trempé dans cette solution, dont on peut employer 100 gram., s'il s'agit d'un adulte.

rasitocides, le praticien étant, à mon avis, très suffisamment armé avec ceux que j'ai indiqués plus haut.

Les sels d'*alumine* jouissent d'une propriété antifermentescible signalée plus haut et qui est utilisée pour l'embaumement et dans les travaux anatomiques, et elle doit faire préjuger en eux une action parasiticide. C'est sans doute à elle qu'il faut rapporter l'utilité des lotions vulvaires et des injections vaginales avec une solution au 100° d'*azotate d'alumine*, qui a été préconisée récemment contre le prurit de la vulve pendant la grossesse. La nature parasitaire de ce prurit ne semble pas douteuse, en effet.

§ 5. — Essences et produits pyrogénés

I. *Essences*. — Toutes les huiles essentielles sont des parasitocides, et cette action se manifeste avec d'autant plus d'énergie qu'elle s'adresse à des organismes moins élevés. J'ai insisté sur ce rapport si curieux qui lie l'action parasiticide à l'odorité et à la volatilité des médicaments. Sans doute il y a des substances antifermentescibles qui ne sont pas volatiles (borax, alumine, acide salicylique), mais toutes les substances volatiles ont cette propriété. Et ce ne sont pas seulement les essences liquides, mais aussi les essences concrètes, comme le camphre, qui jouissent de cette action toxique. Les essences des Labiées, des Auran-tiacées, des Ombellifères, des Conifères, etc., possèdent, à des degrés divers, mais possèdent toutes cette propriété parasiticide, à laquelle se rattachent un bon nombre d'applications utiles de ces agents.

L'action parasiticide du camphre, exagérée dans un intérêt de spéculation, et mise au service d'une pathogénie ayant les mêmes visées, est un des faits les mieux démontrés de l'histoire de cette substance. C'est d'ailleurs à cette propriété que le camphre doit, nous l'avons dit, ses applications comme moyen de retarder les phénomènes de fermentation putride et aussi pour préserver les objets d'histoire naturelle des atteintes des insectes. (Voy. t. II, p. 175.)

Les essences aromatiques à odeur suave n'ont guère d'emploi dans la médication parasiticide et l'on peut affirmer cependant qu'elle a là en réserve des agents d'une grande utilité. Les essences à odeur forte, comme celle des Térébinthacées et des Conifères, ont eu seules, jusqu'ici, le privilège d'appeler l'attention des thérapeutes. Je ne citerai dans ce groupe que l'essence de térébenthine et l'huile de cade.

L'*essence de térébenthine* a été souvent employée comme tœnicide; mais son usage dans ce but est devenu moins fréquent,

depuis que la matière médicale s'est enrichie de tœnifuges plus sûrs, tels que le koussou.

En Angleterre, on en fait plus souvent usage que chez nous comme tœnicide. Tout récemment, un journal anglais signalait un cas de *tœnia mediocannellata* qui, ayant résisté aux autres moyens, céda à l'action de la térébenthine. (Arthur Leared, *Tape-worm expelled by turpentine, after the failing of several other remedies, in the Practitioner*, march 1877, pag. 171.) C'est évidemment une ressource à garder.

Cette essence entre dans la composition de beaucoup d'électuaires tœnifuges, tels que celui de Mathieu et Kuttinger, de Thompson. La *potion Levacher*, dans laquelle l'huile de ricin est unie à l'essence de térébenthine, constitue un bon mode d'administration de cette dernière substance, à titre de tœnifuge⁽¹⁾. Les personnes qui répugnent au goût et à l'odeur de la térébenthine pourraient prendre cette substance en capsules.

L'*huile de cade* ou de genévrier, obtenue par la distillation du bois de genévrier (*Juniperus oxycedrus*), est un parasiticide énergique. Serre (d'Alais) a signalé l'usage qu'en font les bergers du bas Languedoc pour combattre la gale du mouton, et il a indiqué son utilité pour débarrasser les ulcères mal tenus des larves de diptères qui s'y déposent. Dans le Midi, c'est un vermifuge usuel; on donne l'huile de cade à l'intérieur⁽²⁾, et on barbouille le nez, les tempes, le tour de la bouche, le cou des enfants avec cette huile. Serre y a eu souvent recours contre la gale et avec succès⁽³⁾. L'huile de cade a été considérée comme un topique utile pour combattre la pourriture d'hôpital. Or les présomptions les plus vraisemblables, je l'ai dit, portent à considérer cette maladie, principalement sous la forme pulpeuse, comme étant de nature parasitaire.

Les baumes, qui ont avec les essences certains rapports, ont

(1) 975. Voilà la formule de cette potion :

℥	Huile de ricin.....	60 gram.
	Essence de térébenthine.....	15 —
	Hydrolat de menthe....	60 —
	Sirop simple.....	30 —
	Gomme arabique.....	10 —

On prend cette potion en une fois, le matin à jeun.

(2) 976. On donne aux enfants de 20 à 30 gouttes d'*huile de cade*, suivant l'âge, dans de l'eau sucrée.

(3) 977. On applique l'*huile de cade*, à l'aide d'une barbe de plume, sur les parties malades. En contact avec la peau saine, elle ne provoque qu'une irritation peu vive.